



Les avantages et les risques de la scintigraphie ?

À quel point les consommateurs sont-ils informés des avantages et des risques des technologies de scintigraphie (tomodensitométrie et tomographie par émission de positons) employées au Canada ?

Par Alan Cassels

Jaclyn van Wiltenburg

Wendy Armstrong

› Mars 2009



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES



Sommaire

Contexte :

Les entreprises privées d'imagerie médicale au Canada font la promotion de leurs services de dépistage systématique auprès des consommateurs. Pourtant les effets des radiodiagnostic n'ont toujours pas été étudiés à fond. Lorsqu'ils sont utilisés pour diagnostiquer les maladies, les appareils de tomographie par ordinateur ou de tomographie par émission de positrons (TEP) procurent des avantages inestimables, car ils permettent d'arrêter les possibilités de traitement optimales pour les patients. Par contre, lorsque des personnes en santé sont convaincues des bienfaits d'un dépistage « prémaladie » et paient pour subir une scintigraphie de leur cœur, de leurs poumons ou de tout leur corps, ils s'aventurent sur le marché des services de santé où ils sont peu protégés. On fait la promotion des tests de dépistage auprès des consommateurs canadiens sous le prétexte qu'ils peuvent « sauver leur vie », malgré le fait que ni la documentation scientifique ni les organismes professionnels ou de ré-

Les auteurs remercient Industrie Canada pour l'aide financière accordée à ce projet de recherche. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'Industrie Canada ou du gouvernement du Canada.

**Une scintigraphie
totale peut vous
sauver la vie !**

Publicité par Ultralife

glementation n'entérinent de telles pratiques. En raison de la possibilité de faux résultats positifs (entraînant des interventions successives, l'anxiété non fondée des patients, les préjudices causés par les rayonnements ainsi que les dommages possibles aux systèmes de santé communautaire), il y a lieu de poursuivre la recherche.

Voici nos objectifs :

- Examiner la documentation publiée par les organismes de réglementation, les agences de commercialisation et les médias sur l'utilisation des tomodesitométrés et des tomographes par positons dans le milieu

médical et recueillir les perceptions des consommateurs canadiens au sujet des technologies de scintigraphie au moyen d'un sondage d'opinion publique.

- Évaluer la documentation fondée sur des preuves portant sur l'utilisation des techniques de dépistage du cancer chez les personnes asymptomatiques, particulièrement en ce qui concerne la tomodensitométrie du cœur, des poumons et du corps entier.
- Formuler des recommandations à l'intention des décideurs au sujet des mesures réglementaires requises et d'un guide pour les consommateurs pour qu'ils sachent quelles questions poser lorsqu'ils font appel aux services des entreprises d'imagerie privées.

« Un faux résultat positif laisse entendre qu'un cancer est présent lorsqu'il ne l'est pas. Il s'agit de fait d'une fausse alerte. »

D' Gilbert Welch

Méthodes :

Notre équipe de projet a examiné la documentation sur l'évaluation des technologies de santé, soit la tomodensitométrie et la tomographie par émission de positons (TEP), chez les patients asymptomatiques, a analysé les articles dans les médias et les documents de commercialisation sur les tests de dépistage par imagerie médicale au Canada, a fait le survol de la réglementation canadienne dans ce domaine, et a mené une série d'entrevues auprès de 28 intervenants principaux, essentiellement des spécialistes de la scintigraphie dans les domaines de la réglementation, médical, universitaire et commercial. L'équipe a aussi mené à terme un sondage d'opinion auprès de 400 Canadiens à l'étendue du Canada afin de

dégager les perceptions au sujet de la scintigraphie médicale au pays.

Constatations :

- Les services d'imagerie médicale, qui prêtent à controverse, sont mis en marché et vendus auprès des Canadiens en soutenant qu'ils favorisent le dépistage hâtif, chez les personnes en santé, de certaines maladies même si ces services sont coûteux, potentiellement préjudiciels et qu'ils ne sont pas entérinés dans la documentation scientifique ni recommandés par les organismes professionnels et de réglementation.
- Il ne semble pas que les organismes de réglementation nationaux, provinciaux ou professionnels aient adopté de politiques efficaces pour protéger les Canadiens contre les risques posés par la scintigraphie (notamment l'accroissement des examens médicaux en cas de faux résultats positifs, l'anxiété accrue des individus et les faux diagnostics de cancer, de même que l'exposition cumulative aux rayonnements ionisants à la suite de dépistages successifs).
- Le secteur de l'imagerie médicale (y compris les fabricants de matériel, les entreprises privées de services de santé, les représentants et les radiologistes ayant investi dans les cliniques) cherche à accroître ce marché en employant divers mécanismes, notamment la publicité auprès du public, le mieux-être en milieu de travail et les programmes de gestion des limitations fonctionnelles ainsi que les examens de santé à l'intention des cadres qui en acquittent les frais ou les examens préalables à l'emploi.
- Les consommateurs canadiens sont exposés à une publicité trompeuse, sont

généralement méinformés au sujet de la fiabilité et de la sécurité des différents tests de dépistage et ne peuvent consulter de conseils éclairés au sujet de ces interventions.

- Les consommateurs croient à tort que les gouvernements canadiens réglementent activement la commercialisation et l'utilisation des tests, et qu'il est interdit aux cliniques privées ou aux entreprises de santé privées, qui offrent les tests de dépistage par imagerie, de tromper le public ou de lui porter préjudice.

Conclusion et recommandations :

L'étude descriptive a permis de relever des lacunes inquiétantes dans la réglementation et la surveillance de l'utilisation des technologies de dépistage au Canada, ce qui pourrait gravement nuire à la santé des consommateurs, de la population et des consommateurs privés ainsi qu'accroître la charge de travail des professionnels de l'imagerie médicale. Nos recommandations principales sont les suivantes :

- Les consommateurs, les professionnels de la santé et les médias ont besoin d'une information de qualité sur les controverses et la restriction du nombre croissant de tests par imagerie médicale nouveaux et perfectionnés. Nous avons commencé à répondre à ce besoin dans notre « Guide du consommateur sur le dépistage systématique » (en annexe), mais il faut étoffer l'information destinée aux consommateurs sur les services de dépistage en poursuivant la recherche ainsi qu'en offrant un soutien professionnel et un financement public stable.

- Les gouvernements provinciaux doivent effectuer une surveillance rigoureuse de la commercialisation et de l'utilisation de ces services, compte tenu du fait que la surveillance professionnelle volontaire est inefficace.
- Les organismes de recherche et de financement fédéraux et provinciaux devraient affecter des ressources afin de recueillir des données sur les systèmes et de déterminer tous les effets que comportent les tests de dépistage, dont les frais sont acquittés par les consommateurs, notamment la tomographie par émission de positons (TEP) du cœur, des poumons et du corps entier sur le système de santé publique du Canada.
- Le gouvernement fédéral a intérêt à donner immédiatement suite aux recommandations formulées dans le Rapport du vérificateur général de 2004 sur le programme du matériel médical, y compris octroyer des ressources suffisantes au programme afin de garantir la sécurité des Canadiens.

Il convient d'équilibrer les tentatives faites pour accroître l'utilisation des technologies de scintigraphie au Canada et la reconnaissance que les dépistages de plus en plus nombreux nuisent aux individus en santé. Le marché des services de radiodiagnostic injustifiés et non fondés sur des preuves est dysfonctionnel, et les consommateurs canadiens devraient pouvoir compter sur les gouvernements et les professionnels de la santé pour entreprendre des interventions sur ce marché afin de les protéger contre les pires abus liés à la promotion et à l'utilisation de ces technologies.

► AU SUJET DU CENTRE

Le Centre canadien de politiques alternatives est un institut de recherche indépendant et sans but lucratif, financé en majeure partie par ses membres individuels et institutionnels. Fondé en 1980, son objectif est de promouvoir les recherches progressistes dans le domaine de la politique économique et sociale. Le Centre publie des rapports et des livres, ainsi qu'une revue mensuelle. Il organise aussi des conférences et des colloques.

► ABOUT THE CENTRE

The Canadian Centre for Policy Alternatives is an independent, non-profit research institute funded primarily through organizational and individual membership. It was founded in 1980 to promote research on economic and social issues from a progressive point of view. The Centre produces reports, books and other publications, including a monthly magazine. It also sponsors lectures and conferences.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

www.policyalternatives.ca

► BUREAU NATIONAL

410-75 rue Albert, Ottawa, ON K1P 5E7
TÉLÉPHONE 613-563-1341 TÉLÉCOPIER 613-233-1458
ccpa@policyalternatives.ca

BUREAU DE LA C.-B.

1400-207 rue West Hastings, Vancouver, C.-B. V6B 1H7
TÉLÉPHONE 604-801-5121 TÉLÉCOPIER 604-801-5122
ccpabc@policyalternatives.ca

BUREAU DE MANITOBA

309-323 avenue Portage, Winnipeg, MB R3B 2C1
TÉLÉPHONE 204-927-3200 TÉLÉCOPIER 204-927-3201
ccpamb@policyalternatives.ca

BUREAU DE NOUVELLE-ÉCOSSE

P.O. Box 8355, Halifax, NS B3K 5M1
TÉLÉPHONE 902-477-1252 TÉLÉCOPIER 902-484-6344
ccpans@policyalternatives.ca

BUREAU DE SASKATCHEWAN

Pièce B 2835 13e avenue, Regina, SK S4T 1N6
TÉLÉPHONE 306-924-3372 TÉLÉCOPIER 306-586-5177
ccpasask@sasktel.net

► NATIONAL OFFICE

410-75 Albert Street, Ottawa, ON K1P 5E7
TEL 613-563-1341 FAX 613-233-1458
ccpa@policyalternatives.ca

BC OFFICE

1400-207 West Hastings Street, Vancouver, BC V6B 1H7
TEL 604-801-5121 FAX 604-801-5122
ccpabc@policyalternatives.ca

MANITOBA OFFICE

309-323 Portage Avenue, Winnipeg, MB R3B 2C1
TEL 204-927-3200 FAX 204-927-3201
ccpamb@policyalternatives.ca

NOVA SCOTIA OFFICE

P.O. Box 8355, Halifax, NS B3K 5M1
TEL 902-477-1252 FAX 902-484-6344
ccpans@policyalternatives.ca

SASKATCHEWAN OFFICE

Suite B 2835 13th Avenue, Regina, SK S4T 1N6
TEL 306-924-3372 FAX 306-586-5177
ccpasask@sasktel.net